RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 18 ET 25 NOVEMBRE 1962

10me CIRCONSCRIPTION des B.-du-Rh.

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

CANDIDATURE d'UNION DÉMOCRATIQUE et d'ACTION SOCIALISTE



CANDIDAT

Denis PADOVANI

Secrétaire Général Honoraire de l'Assistance Publique
Député sortant - Conseiller Général

REMPLAÇANT EVENTUEL

Pierre MATRAJA

Secrétaire de Presse
Maire de Sausset-les-Pins

Appel du Comité

Il y a quatre ans, nous avions l'honneur de proposer à vos suffrages la candidature de notre ami Denis PADOVANI, natif de Berre-l'Etang, Conseiller Général de ce canton.

Vous répondiez à notre appel de façon magnifique et par un vote massif de 17.208 voix vous donniez, dès le premier tour, la première place au candidat du Parti Socialiste.

Aujourd'hui, c'est le même homme que nous recommandons à nouveau à vos suffrages.

Notre recommandation ne revêt pas, cette fois-ci, le même caractère que celle que nous vous adressions en 1958, nous n'avons plus à vous vanter les qualités d'intelligence et de cœur de Denis PADOVANI puisque vous avez pu, durant les quatre années de vie parlementaire qu'il vient d'accomplir, apprécier la qualité de son travail, la noblesse de son caractère, son désir d'être utile.

Nous vous disions en novembre 1958 que vous alliez voter avec une formule neuve, avec un scrutin qui devait vous permettre de connaître votre élu non pas seulement à l'occasion d'une brève campagne électorale mais en toutes occasions.

Nous savons que Denis PADOVANI a tenu nos promesses, nous savons qu'il a maintenu vivants les contacts avec la population de la 10me circonscription, nous savons qu'après chacune des sessions ordinaires du Parlement, il s'est fait un devoir de tenir des permanences dans chacune de nos localités afin de connaître votre opinion sur les grands problèmes de l'heure, sur les besoins des collectivités, associations syndicales et autres.

Non content d'œuvrer en faveur des diverses formations locales, il a voulu connaître les doléances de chacun d'entre vous, il vous a écouté, il vous a conseillé, il vous a aidé dans vos démarches auprès des administrations pour que soient satisfaits vos droits.

Pour cet homme de devoir, au passé glorieux, pour ce patriote averti, pour cet administrateur compétent, pour ce député diligent qui, même sous une forme parlementaire étriquée et ambiguë, a su donner du relief à son mandat de député, vous donnerez vos suffrages.

Ces mêmes suffrages vous les donnerez aussi à Pierre MATRAJA, maire de Sausset qui, cette fois encore, a accepté d'apporter sa collaboration en qualité de suppléant à Denis PADOVANI.

Le militantisme socialiste de Pierre MATRAJA est connu de vous tous, il n'est point de village, il n'est point

A ces hommes de cœur déjà familiarisés avec la chose de bourgade où n'aient résonné les accords généreux de sa chaude et éloquente parole.
publique par les mandats électifs qu'ils détiennent du peuple, vous manifesterez à nouveau votre confiance, vous voterez pour Denis PADOVANI, pour Pierre MATRAJA, vous assurerez ainsi le succès du socialisme et de la République.

Pour le Comité : Gaston DEFFERRE, Irma RAPUZZI, Roger CARCASSONNE, sénateurs des Bouches-du-Rhône

Armand AUDIBERT, conseiller général du canton de Martigues, président du Conseil Général

Victor SAVINE, conseiller général du canton de Gardanne, président de la Commission départementale.

Appel du Candidat

Lors des élections de Novembre 1958, dans une déclaration, je vous disais mon désir de me classer parmi les hommes de bonne volonté de mon époque et d'essayer ainsi d'apporter aux problèmes sociaux les solutions humaines qui s'imposaient.

Je vous disais aussi que militant politique depuis 1919, j'avais obtenu la confiance des électeurs du canton de Berre et que depuis 1934, j'étais leur représentant au sein des Assemblées parlementaires.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sur le plan national, je faisais mienne la politique du Parti S.F.I.O. que je définissais en cinq points :

— mettre un terme à la guerre d'Algérie
— assurer le plein emploi de la main-d'œuvre
— supprimer les zones de salaire
— accroître la productivité nationale
— encourager l'agriculture.

Sur le premier point, si la fin de la guerre en Algérie a mis un terme aux combats militaires, on ne saurait toutefois tenir pour appliqués les accords d'Evian, et nous avons assisté et assistons encore à l'exode imposé à nos compatriotes d'Algérie.

Si le gouvernement n'a pas réussi à obtenir la fidèle application des contrats souscrits, disons aux rapatriés d'Algérie parmi lesquels les uns et les autres nous comptons des parents, des amis, que nous entendons associer tous nos efforts pour que, en plus de la chaude affection dont nous devons les entourer, soient inscrits dans nos budgets nationaux, les crédits nécessaires à la complète indemnisation des préjudices subis.

Je m'étais engagé à défendre le plein emploi de la main-d'œuvre.

Je puis affirmer qu'en accord avec les élus Socialistes du Sénat, du Conseil Général, nous avons œuvré dans ce sens et que, notamment, a été écartée, il y a deux ans la menace de licenciement qui planait sur bon nombre d'ouvriers de Sud-Aviation, à Marignane.

De même pour ce qui concerne les ateliers de constructions navales de Port-de-Bouc, tout est mis en action pour que soit conservée à ces ateliers, leur activité présente.

La suppression des zones de salaire a fait l'objet, de ma part, de nombreuses interventions auprès des Ministres intéressés, et plus particulièrement auprès du Ministre Bacon, lors de sa visite à Aix-en-Provence, en 1961.

Faut-il admettre que nos démarches ont contribué à la décision que vient de prendre le gouvernement, à la veille du référendum ?

Le 4me point visait à l'accroîssement de la productivité nationale.

J'ai mis toute mon activité pour que soient retenus et inscrits au plan, de vastes projets visant :

à l'amélioration de l'irrigation

à la création de l'importante relation fluviale Rhône-Rhin

à l'aménagement des écluses du Rhône, selon le gabarit international

à la création d'un centre sidérurgique dans la région de Fos

à la réalisation de l'Oléoduc Méditerranée-Europe, etc.

Enfin, j'ai participé aux luttes menées par les organisations agricoles sous la forme nationale et régionale, pour que l'agriculture prenne sa véritable place dans l'économie du pays et que soient répartis plus équitablement les fruits du revenu national.

Pour arriver à ce résultat et pour que s'ouvre la large discussion parlementaire qui s'imposait, j'ai été de ceux qui ont signé la demande de convocation du Parlement, en session extraordinaire, pour que soient discutées d'urgence les revendications du monde agricole.

Bien que notre demande n'ait pas été retenue, huit mois plus tard, le Parlement entamait la discussion de la loi cadre agricole et sous la pression des organisations paysannes en même temps que des parlementaires favorables au monde agricole, les textes étaient votés.

Sur le plan social, avec mes collègues Socialistes, je m'élevais contre les projets de loi portant atteinte aux droits des anciens combattants, comme à ceux des affiliés de la Sécurité Sociale, et après un an de discussion, le pouvoir revenait sur ses premières décisions et rétablissait anciens combattants et assurés sociaux dans la plénitude de leurs droits.

Je crois avoir respecté les engagements pris envers vous, comme je crois avoir accompli mon devoir de défenseur des humbles et des deshérités.

Tous les cas qui m'ont été exposés, ont été examinés avec attention, tous ceux qui justifiaient une intervention auprès des pouvoirs publics, comme auprès des diverses administrations, ont été présentés de façon pressante, et je m'honore d'avoir dans bon nombre de cas, fait reviser des solutions données trop hâtivement et de ce fait, insuffisamment étudiées.

Je voudrais maintenant, puisque j'ai l'honneur de faire une nouvelle fois, appel à vos suffrages et en souhaitant que le parlementaire issu de la nouvelle consultation ait plus de pouvoir que celui de la défunte, vous présenter le programme que le Parti Socialiste a fait sien et auquel j'ai donné une adhésion sans réserve.

1. Dans le domaine des institutions et des libertés

Application de la constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du gouvernement de législature.

Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la Justice.

Etablissement d'un régime d'information objective par des garanties à la Presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision Française.

2. Dans le domaine économique et social

Expansion dans la stabilité grâce à un plan économique et social démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie, et l'amélioration du sort des vieux.

Modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural, expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisées.

Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études, et à la nation la pleine dispositions de ses valeurs humaines.

3. Dans le domaine diplomatique et militaire

Présence active de la France dans les organisations internationales.

Reprise des efforts — justifiés avec éclat par le succès du Marché commun — pour construire l'Europe, pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires, pour en faire le partenaire des Etats-Unis dans l'Alliance Atlantique ainsi consolidée.

Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune (et non nationale).

A la réalisation de toutes les tâches énumérées ci-dessus, j'entends vouer toute mon attention et apporter toute mon activité.

Denis PADOVANI,
Député sortant.

Imp. Spéciale du « PROVENÇAL », 30, Rue Sainte - MARSEILLE

VU, LE CANDIDAT.

Sciences Po / fonds CEVIPOF